



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario
Portée des
normes d'exercice
de la profession
enseignante

Table des matières

- 1 **Introduction**
- 2 **Normes d'exercice de la profession enseignante**
- 3 **Cadre de travail soutenant la pratique professionnelle**
- 4 **Portée des normes d'exercice de la profession enseignante**
- 4 Engagement envers les élèves et leur apprentissage
- 5 Connaissances professionnelles
- 6 Pratique professionnelle
- 7 Leadership dans les communautés d'apprentissage
- 8 Perfectionnement professionnel continu
- 9 **Intégrer les normes à sa pratique**

Vous pouvez reproduire ce document, entièrement ou en partie. Veuillez mentionner la source : Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 2007. Une version imprimable de ce document est disponible dans notre site à www.oeeo.ca.

Introduction

Les Normes d'exercice de la profession enseignante sont cinq énoncés interdépendants qui décrivent les aspects essentiels de la profession.

Les cinq domaines sont : engagement envers les élèves et leur apprentissage, connaissances professionnelles, pratique professionnelle, leadership dans les communautés d'apprentissage et perfectionnement professionnel continu. Chaque domaine des normes illustre la nature multidimensionnelle et la complexité de la pratique efficace.

La portée des normes fournit des concepts qui incluent chaque domaine des normes d'exercice. Un tableau clarifie la façon dont les dimensions englobent les connaissances, le soutien, le contexte et la mise en œuvre des normes.

La portée des normes favorise l'acquisition de connaissances professionnelles dans le cadre des discussions des membres sur les normes. En outre, les discussions portant sur les normes et les façons dont elles se reflètent dans la pratique soutiennent l'apprentissage professionnel basé sur la recherche.



Normes d'exercice de la profession enseignante

Engagement envers les élèves et leur apprentissage

Les membres se soucient de leurs élèves et font preuve d'engagement envers eux. Ils les traitent équitablement et respectueusement, et sont sensibles aux facteurs qui influencent l'apprentissage de chaque élève. Les membres encouragent les élèves à devenir des citoyennes et citoyens actifs de la société canadienne.

Connaissances professionnelles

Les membres de l'Ordre visent à tenir à jour leurs connaissances professionnelles et saisissent les liens qui existent entre ces connaissances et l'exercice de leur profession. Ils comprennent les enjeux liés au développement des élèves, aux théories de l'apprentissage, à la pédagogie, aux programmes-cadres, à l'éthique, à la recherche en éducation, ainsi qu'aux politiques et aux lois pertinentes. Les membres y réfléchissent et en tiennent compte dans leurs décisions.

Pratique professionnelle

Les membres de l'Ordre s'appuient sur leurs connaissances et expériences professionnelles pour diriger les élèves dans leur apprentissage. Ils ont recours à la pédagogie, aux méthodes d'évaluation, à des ressources et à la technologie pour planifier leurs cours et répondre aux besoins particuliers des élèves et des communautés d'apprentissage. Les membres peaufinent leur pratique professionnelle et cherchent constamment à l'améliorer par le questionnement, le dialogue et la réflexion.

Leadership dans les communautés d'apprentissage

Les membres encouragent la création de communautés d'apprentissage basées sur la collaboration et y participent. Ils reconnaissent la part de responsabilité qui leur incombe et assument le rôle de leader afin de favoriser la réussite des élèves. Les membres respectent les normes de déontologie au sein de ces communautés d'apprentissage et les mettent en pratique.

Perfectionnement professionnel continu

Les membres savent que le perfectionnement professionnel continu fait partie intégrante d'une pratique efficace et influence l'apprentissage des élèves. Les connaissances, l'expérience, les recherches et la collaboration nourrissent la pratique professionnelle et pavent la voie de l'apprentissage autonome.

Cadre de travail soutenant la pratique professionnelle

Chacun des cinq énoncés des normes d'exercice renferme des concepts plus larges qui ont trait à la pratique professionnelle. Ensemble, ces concepts fournissent un cadre qui oriente la profession enseignante et qui sert aux membres de la profession et du public à entamer la discussion sur les normes, à s'y sensibiliser et à y réfléchir.



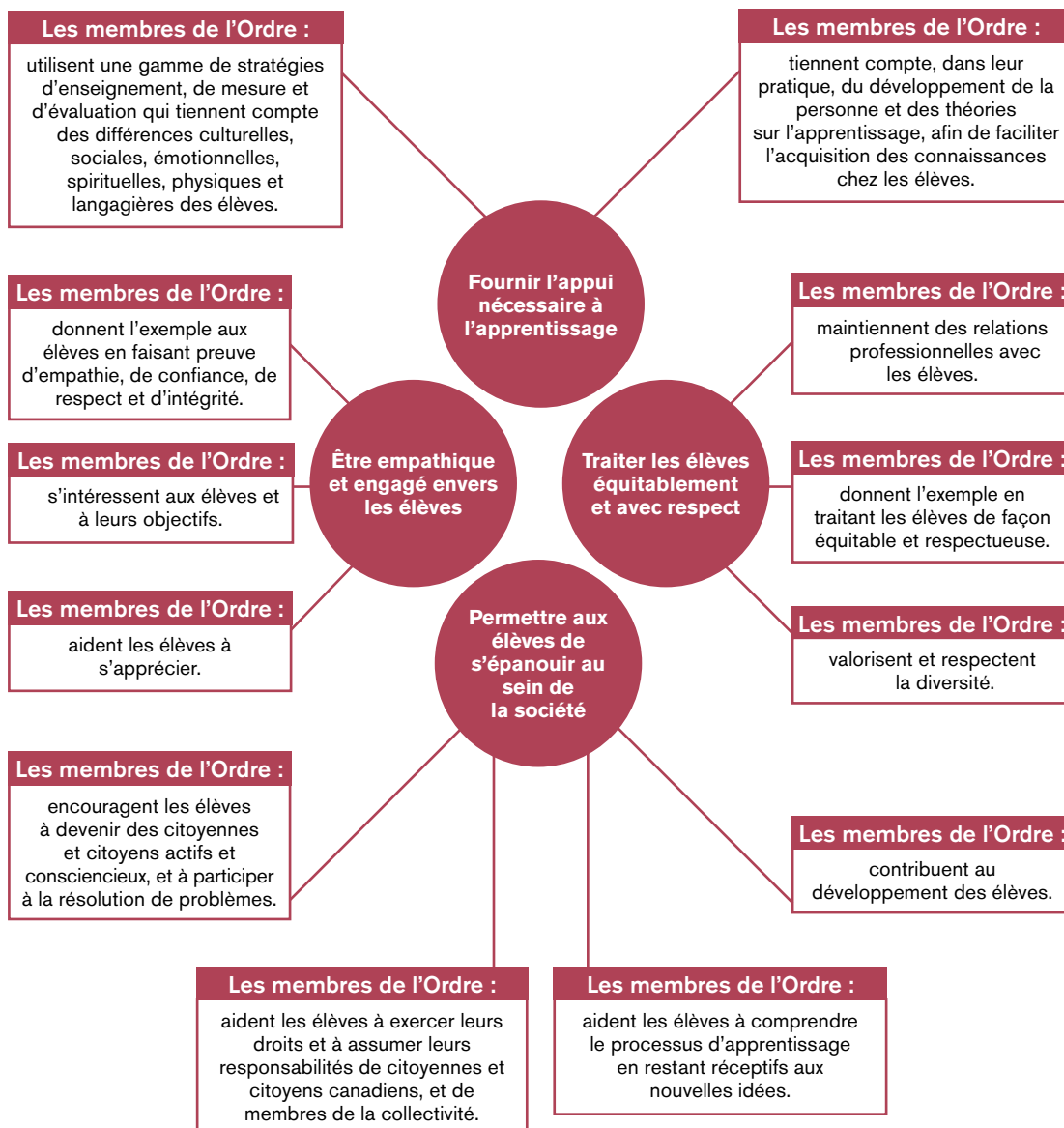
Des membres de l'Ordre se sont employés à délimiter la portée de chacune des normes d'exercice. Cette portée ne se limite pas à l'énoncé des normes. Le but, rappelons-le, est de stimuler la discussion et la réflexion pour parvenir à une meilleure compréhension de la pratique professionnelle.

D'autres ressources, visuelles et écrites, ont été créées en collaboration avec des membres de la profession et du public pour illustrer les multiples façons dont les normes peuvent être appliquées au quotidien dans l'exercice de la profession.

Portée des normes d'exercice de la profession enseignante

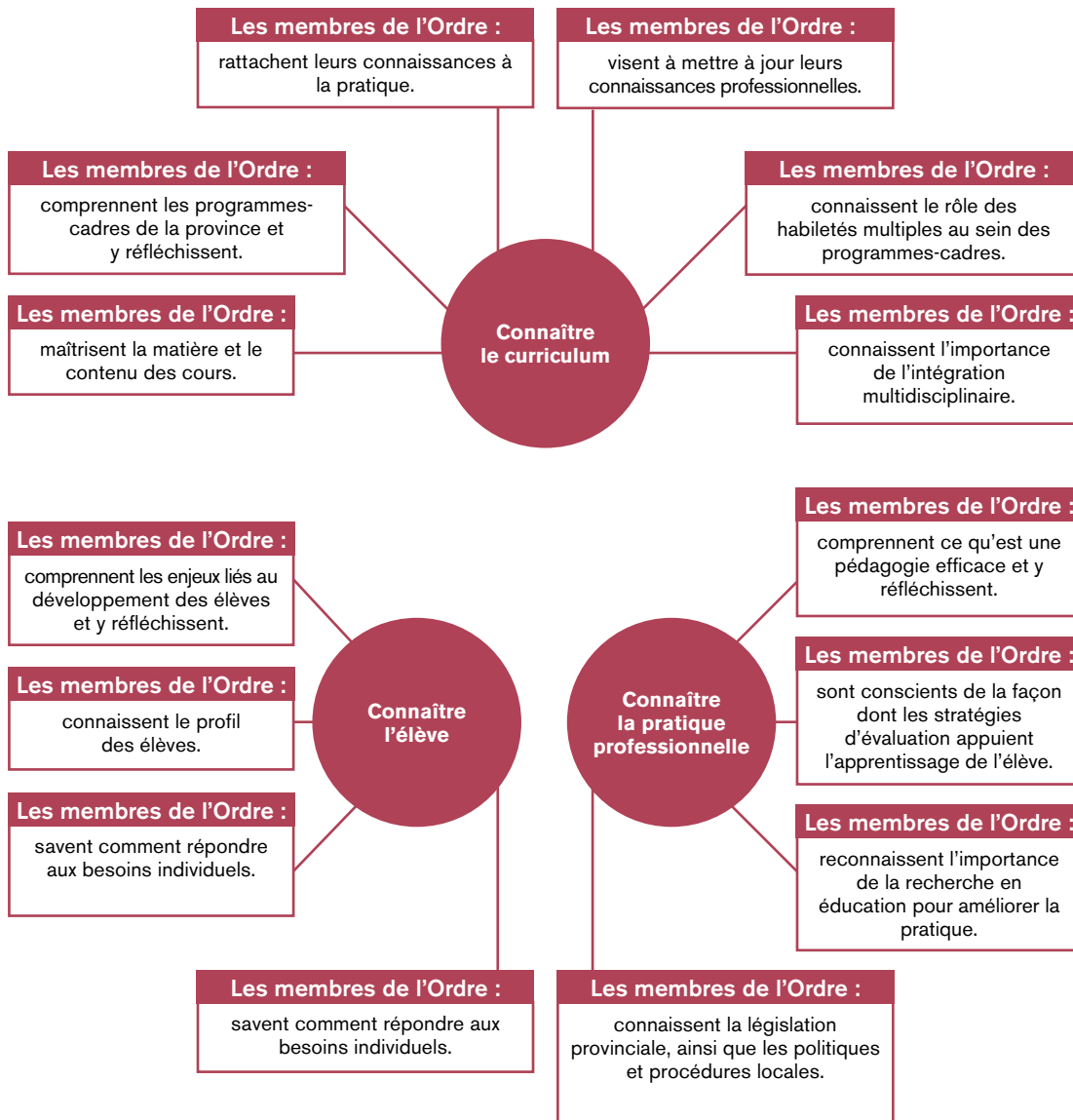
Engagement envers les élèves et leur apprentissage

Les membres se soucient de leurs élèves et font preuve d'engagement envers eux. Ils les traitent équitablement et respectueusement, et sont sensibles aux facteurs qui influencent l'apprentissage de chaque élève. Les membres encouragent les élèves à devenir des citoyennes et des citoyens actifs de la société canadienne.



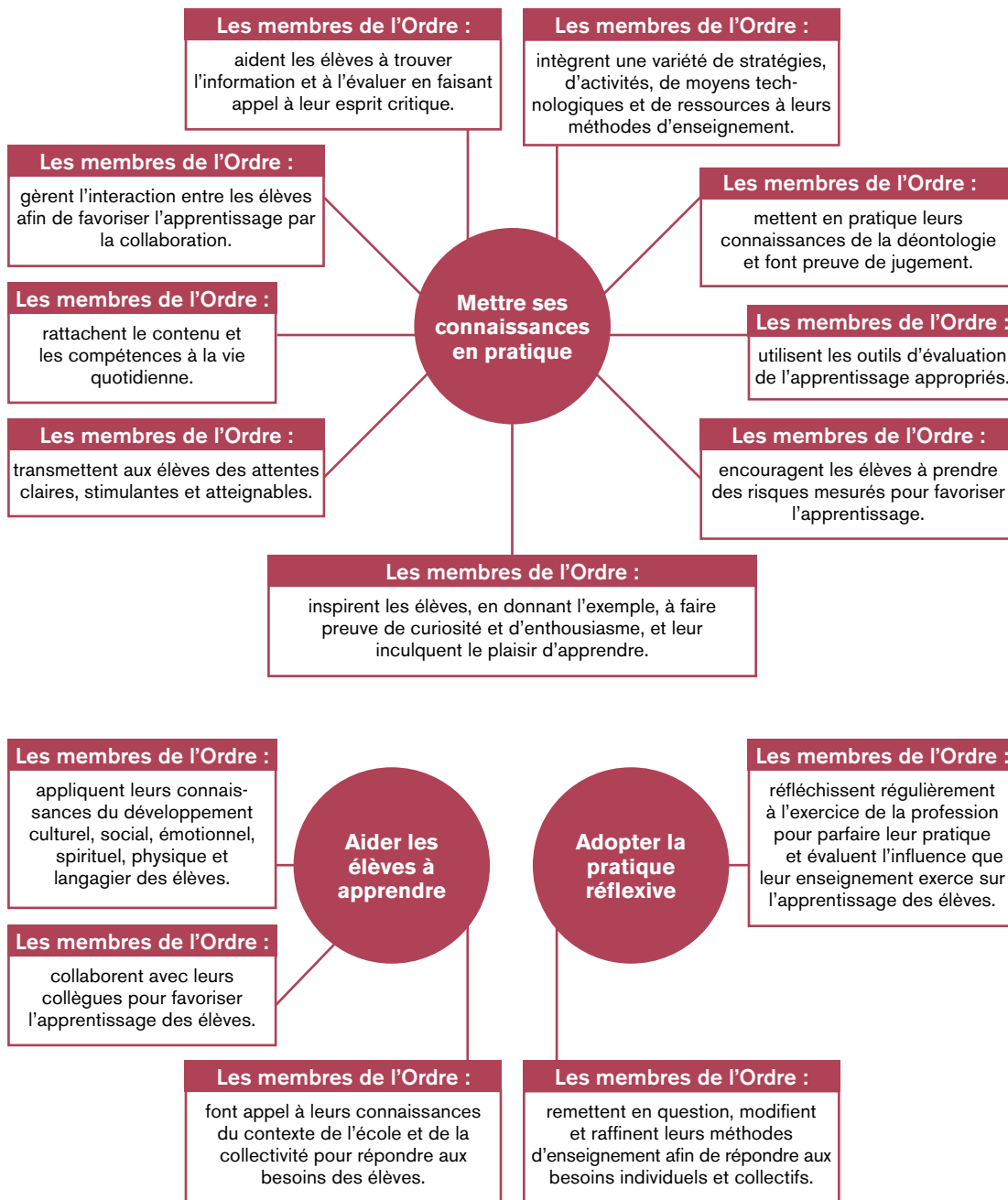
Connaissances professionnelles

Les membres de l'Ordre visent à tenir à jour leurs connaissances professionnelles et saisissent les liens qui existent entre ces connaissances et l'exercice de leur profession. Ils comprennent les enjeux liés au développement des élèves, aux théories de l'apprentissage, à la pédagogie, aux programmes-cadres, à l'éthique, à la recherche en éducation, ainsi qu'aux politiques et aux lois pertinentes. Les membres y réfléchissent et en tiennent compte dans leurs décisions.



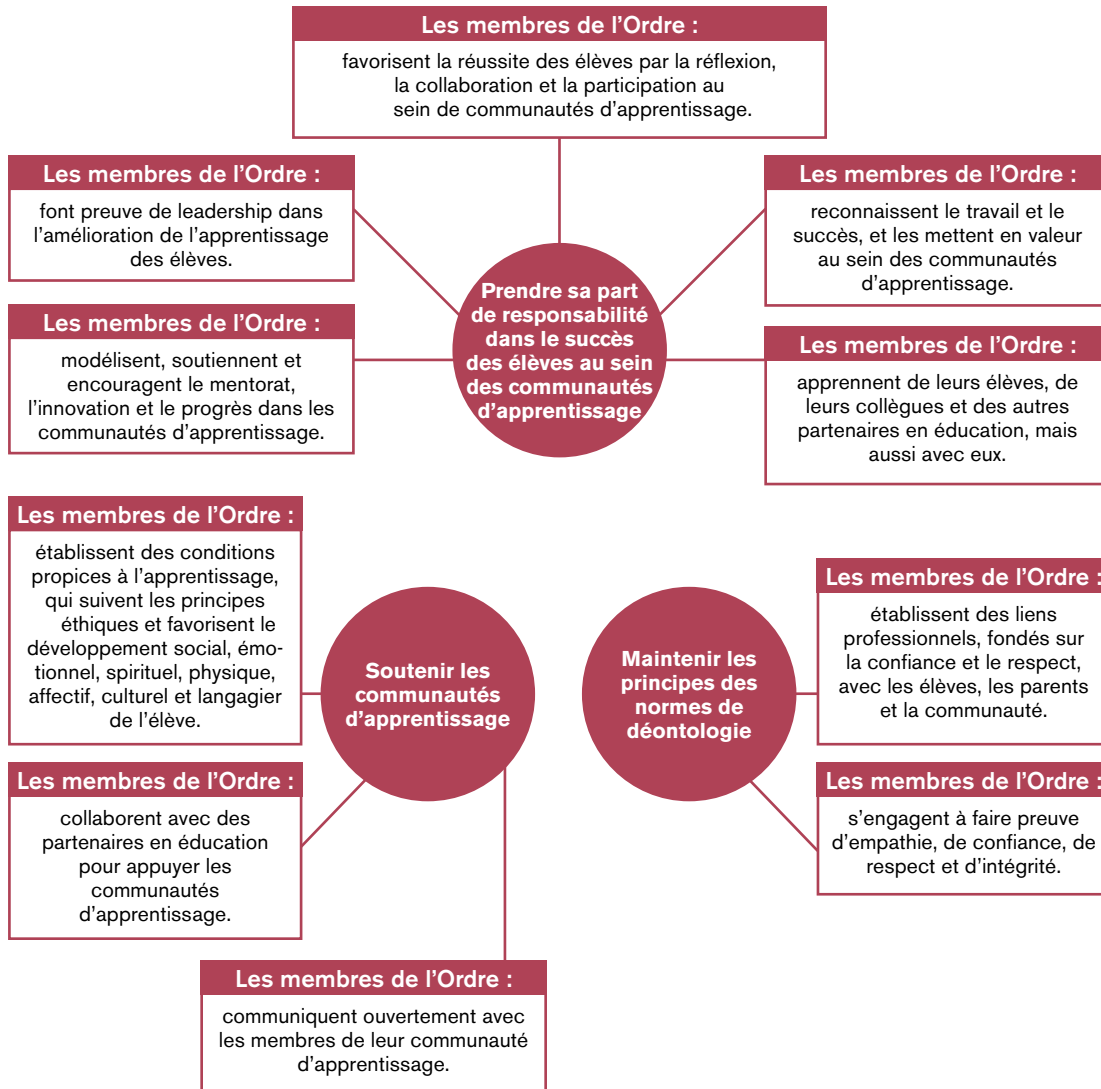
Pratique professionnelle

Les membres de l'Ordre s'appuient sur leurs connaissances et expériences professionnelles pour diriger les élèves dans leur apprentissage. Ils ont recours à la pédagogie, aux méthodes d'évaluation, à des ressources et à la technologie pour planifier leurs cours et répondre aux besoins particuliers des élèves et des communautés d'apprentissage. Les membres peaufinent leur pratique professionnelle et cherchent constamment à l'améliorer par le questionnement, le dialogue et la réflexion.



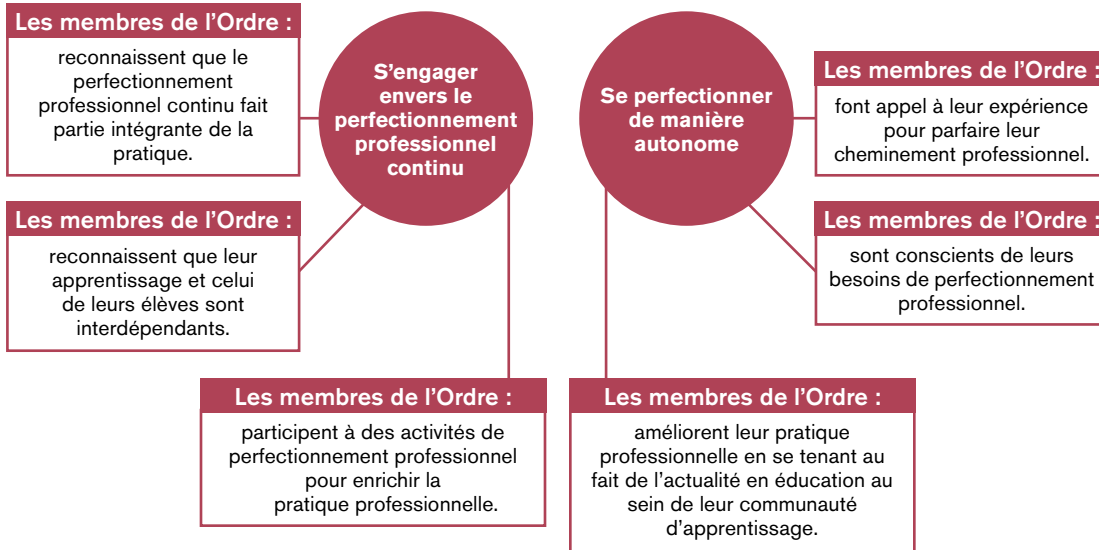
Leadership dans les communautés d'apprentissage

Les membres encouragent la création de communautés d'apprentissage basées sur la collaboration, et y participent. Ils reconnaissent la part de responsabilité qui leur incombe et assument le rôle de leader afin de favoriser la réussite des élèves. Les membres respectent les normes de déontologie au sein de ces communautés d'apprentissage et les mettent en pratique.



Perfectionnement professionnel continu

Les membres savent que le perfectionnement professionnel continu fait partie intégrante d'une pratique efficace et influence l'apprentissage des élèves. Les connaissances, l'expérience, les recherches et la collaboration nourrissent la pratique professionnelle et pavent la voie de l'apprentissage autonome.



Intégrer les normes à sa pratique

Le présent document offre une gamme d'exemples basés sur les normes d'exercice. Il vous propose également des occasions d'inclure les normes d'exercice et de déontologie à votre pratique.

Que vous réfléchissiez aux façons dont vous pouvez les intégrer à votre pratique, au soutien que vous apportez à vos élèves ou à votre réflexion personnelle sur la profession, vous pouvez utiliser ces normes pour compléter et renforcer le travail que vous effectuez déjà au quotidien dans votre école.

Les membres du comité des normes d'exercice de la profession et d'éducation sont heureux de vous offrir aussi *Vivre les normes au quotidien*, un ensemble de ressources visuelles et écrites. Vous pouvez les consulter dans notre site à www.oeeo.ca → **Normes**.

Ces ressources reposent sur des recherches et constituent des outils d'enseignement utiles à votre propre réflexion et apprentissage professionnel. Nous vous encourageons également à les partager avec vos collègues.

Remerciements

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario tient à remercier tous les membres qui ont participé à l'élaboration de cette ressource en nous faisant profiter de leur expérience et de leur sagesse.

Le présent document a pour but de stimuler la discussion et la réflexion pour en arriver à une meilleure compréhension de la pratique professionnelle.



Ontario
College of
Teachers

Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario